

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 5
(Hebdomadaire)

le 2 février 1977

Au Canada, l'ordinateur est aussi au service de la santé	1
Les résultats de notre enquête	3
M. Trudeau rencontrera M. Carter	4
Brève revue de la recherche agricole en 1976	4
Publications historiques acquises par la Bibliothèque nationale	4
Prix Ville-Marie décerné à Mme M. Johnson	4
La chronique des arts	5
Augmentation des pensions	6
Baisse du taux d'intérêt de la SCHL	6
La situation financière des provinces	6

Au Canada, l'ordinateur est aussi au service de la santé

Serez-vous surpris d'apprendre que "en certains cas, l'ordinateur peut égaler ou même dépasser les diagnosticiens d'expérience?" C'est pourtant ce que nous affirme M. David Rowe, membre du personnel du Health Computer Information Bureau, dans un des derniers numéros de la revue *In Search/En quête* publiée par le ministère des Communications. Voici ce qu'il écrit à ce sujet:

"Sans doute les soins de santé constituent-ils le dernier des grands artisans tout en étant devenus le secteur d'activité qui utilise le plus d'information. Cette dichotomie influence peut-être les spécialistes de la santé qui ne sont guère sensibles aux possibilités qu'a l'ordinateur de traiter les données de santé de façon systématique.

"Beaucoup le considèrent comme une force surnaturelle susceptible d'évincer la compassion et la perspicacité du personnel traitant, plutôt que comme un serviteur efficace, apte à faciliter le traitement et la diffusion de quantités considérables d'information. Or, l'ordinateur peut réduire le temps consacré à ces tâches au profit des soins à donner aux malades.

"Les considérations de qualité interviennent aussi. Par exemple, pour l'enchaînement des fiches. Contrairement à la fiche usuelle, où les faits sont simplement juxtaposés, la fiche liée permet de rattacher entre eux les événements qui surviennent dans la vie d'un sujet, et d'établir ainsi des rapports de cause à effet.

"Pour certaines maladies, qui ont été étudiées en vue des applications possibles du diagnostic automatisé, il s'est avéré que l'ordinateur peut égaler ou même dépasser les diagnosticiens d'expérience. Il serait cependant illusoire de penser qu'il puisse se substituer à l'intuition et au jugement, qui tiennent aux cheminements indéfinissables de la pensée humaine.

Une informatisation marginale

"Au Canada, avant 1974, les systèmes d'information médicale se modélaient sur ceux des États-Unis. Par souci d'économie, seuls les grands hôpitaux ou des petits hôpitaux groupés établissaient des centres de traitement des données de l'exploitation, par exemple

pour la paie, les comptes et l'inventaire. Ultérieurement, des études de rentabilité ont fait comprendre que les services de laboratoire pourraient accroître leur efficacité et réduire sensiblement leurs dépenses, une fois le matériel amorti, en utilisant le traitement intégré de l'information ou de petits ordinateurs spécialisés.

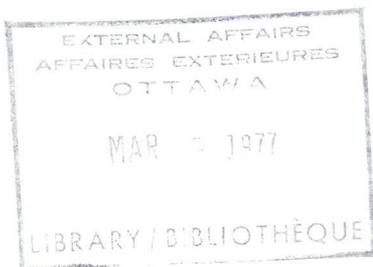
"Les systèmes complets d'information hospitalière ont été lents à s'imposer. Les premières applications intéressaient généralement les horaires des patients et les formalités d'admission. Aujourd'hui encore, bien peu d'hôpitaux canadiens ont un système d'information complètement informatisé.

"Toutefois, les ordinateurs médicaux suscitent de plus en plus d'intérêt et les demandes de subventions à l'État se multiplient dans nombre de domaines.

Un bureau de renseignements sur l'informatique

"C'est en 1970, à Ottawa (Ont.), lors d'un symposium, qu'a été lancée l'idée d'une sorte de service central d'information sur les applications de l'ordinateur à la santé. Un groupe de travail créé en 1971, sous les auspices du Comité consultatif fédéral-provincial de l'assurance hospitalisation et des services de diagnostic, a étudié cette suggestion et proposé qu'il y soit donné suite. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social acceptait, en octobre 1973, un programme-pilote de 15 mois qui a été prolongé ensuite jusqu'à la fin de 1975. Au-delà des contributions de ses membres, il jouit depuis 1976 d'une aide financière de l'État en vertu d'un plan établi conjointement par le fédéral, les provinces et les territoires.

"En mars 1974, John R. Walter, appuyé d'un personnel peu nombreux,



ouvrait à Ottawa, le Bureau d'informatique dans le domaine de la santé.

“Le Bureau relève de l'Association canadienne des hôpitaux et de l'Association médicale canadienne. Premier établissement au Canada à constituer une documentation aussi complète et à jour dans ce domaine, il a lancé une publication, *L'ordinateur au service de la santé canadienne*, dont trois numéros sont parus à ce jour. Ils offrent une vue d'ensemble des applications de l'informatique qui ont actuellement cours ou qui sont en voie de développement. Le répertoire du Bureau mentionne quelque 900 applications canadiennes dont la moitié environ sont décrites dans le détail. En voici quelques-unes, à titre d'exemple.

Pour venir en aide aux diabétiques

“A un hôpital pour enfants, de Toronto, le Dr Michael Albisser a réalisé un pancréas endocrinien artificiel, d'un grand secours pour les diabétiques. La régulation de la teneur du sang en sucre avait d'abord été étudiée sur des chiens par des épreuves d'hyperglycémie provoquée. Dernièrement, on a démontré pour la première fois en boucle bloquée que la régulation de la glycémie, par un dispositif externe, rétablit l'homéostasie glucidique et peut maintenir l'équilibre glycémique dans les limites physiologiques.

“L'appareil du Dr Albisser est entièrement automatique; en administrant de l'insuline suivant un teneur programmée par ordinateur, il permet au diabétique de mener la même existence que s'il avait un pancréas normal. Les connaissances acquises lors des recherches pourront servir à l'élaboration d'un pancréas artificiel qui serait introduit dans l'organisme.

...et aux aveugles

“A l'Université de la Colombie-Britannique, le Dr M.P. Beddoes a mis au point une machine à écrire parlante pour enseigner la lecture et la dactylographie aux aveugles. Le “Spellex I” est un ordinateur relié à des terminaux par lignes téléphoniques et capable de parole numérique. Une machine lectrice parcourt la ligne d'impression et émet les lettres par épellation. D'après les expériences, les aveugles peuvent lire à un rythme de 80 mots à la minute en suivant le code, dès qu'ils se sont faits à la “voix”.

“Parmi d'autres, le Dr Molot, de l'Hôpital général de Hamilton (Ont.), et l'ingénieur informaticien Charles Thompson, de l'Institut neurologique de Montréal (Québec), ont travaillé au perfectionnement d'un procédé pour la détection des hémorragies intracrâniennes et pour l'évaluation de la condition des patients souffrant de blessures à la tête.

“Au moyen de l'explorateur EMI, on dirige par mouvement circulaire vers la tête un faisceau de rayons X, obtenant ainsi une série de coupes horizontales. Deux compteurs à scintillation par rayons gamma font 28 000 lectures pour chaque coupe. Ces détecteurs remplacent la pellicule photographique des examens usuels aux rayons X. Ensuite, un ordinateur traite les données et les stocke. Elles peuvent être extraites sur imprimante en caractères numériques ou affichées sur écran cathodique. On obtient ainsi une représentation précise des tissus et espaces intracrâniens, ainsi que des divers types de lésions. L'image obtenue renferme 100 fois plus d'information que l'examen classique aux rayons X.

Une carte de santé

“L'enchaînement des fiches individuelles de santé et la constitution de banques de données de santé comptent parmi les tâches les plus importantes et les plus discutées de l'ordinateur. Cette “heuristique” assurerait au personnel de santé l'information critique et parfois vitale dans les cas d'urgence; elle éliminerait l'énorme gaspillage qu'entraîne la multiplication des mêmes données identificatrices; enfin, elle faciliterait le transfert des dossiers médicaux, par exemple, lorsque les malades déménagent ou changent de médecin.

“Dans l'état actuel de la technique, on pourrait produire au prix d'environ 10\$, une carte de santé, analogue à la carte de crédit, par le format qui renfermerait les antécédents personnels inscrits sur microfilms.

“Sachant que les soins de santé au Canada auront coûté en 1975 de 400\$ à 500\$ par personne, en moyenne, il semblerait économique de fournir à chacun une carte de santé.

Inquiétude fondées?

“Toutefois, la prolifération des données mécanographiques sur la santé

suscite de l'inquiétude. On craint notamment que soit compromise la relation confidentielle entre malade et thérapeute; de plus, l'accès qu'un nombre accru de personnes auraient aux fiches de santé semble mettre en péril la vie privée.

“Or, il n'est pas sûr que la relation de confiance entre le personnel de santé et le malade soit compromise parce que le médecin ou l'infirmière de santé publique auraient recours à un ordinateur plutôt qu'à un classeur pour conserver l'information sur l'individu. Nombre de techniques de programmation ou de dispositifs de sécurité peuvent limiter aux seuls intéressés l'accès aux fichiers mécanisés. D'ailleurs, il n'y a pas de fichier, mécanisé ou non, qui soit à l'abri des indiscrets s'il est mal gardé. A l'heure actuelle, plus de gens sont victimes du manque d'information sur leurs maladies et sur les traitements spécifiques qu'ils ne le sont de révélations inopportunes. Ainsi, l'ignorance des réactions idiosyncrasiques aux médicaments peut avoir des conséquences fâcheuses. Le fichier de santé permettrait, en outre, au patient d'être au courant des renseignements dont les spécialistes de la santé disposent à son sujet, et d'être en mesure d'exercer un plus grand contrôle qu'à l'heure actuelle.

Les missions de l'État

“Quelles devraient être les orientations fédérales et provinciales en ce qui concerne l'utilisation de l'ordinateur dans le domaine de la santé? Le gouvernement fédéral possède des pouvoirs de législation étendus, mais l'application des politiques relève des gouvernements provinciaux. Or, il n'y a pas, en ce moment, unité de vues au sujet de problèmes tels que: doubles emplois et coûts redoublés attribuables à la similitude des programmes; applications prioritaires; répercussions sociales des programmes sur les malades et le personnel médical; attribution des responsabilités de mise en oeuvre des programmes sous les aspects comptable, administratif et scientifique.

“La célérité avec laquelle les gouvernements fédéral et provinciaux s'attaqueront à ces problèmes, dont bon nombre ont des incidences politiques, déterminera dans une large mesure quand surviendront au Canada les applications de l'informatique aux soins de santé.”

Les résultats de notre enquête

Aux lecteurs et lectrices d'Hebdo Canada.

Voici un an déjà, nous demandions aux lecteurs d'Hebdo Canada et de Canada Weekly (édition anglaise) de répondre à un questionnaire visant à nous faire connaître leur point de vue sur le bulletin, et leurs suggestions pour l'améliorer, tout en nous indiquant quelle était leur profession. La réception des réponses s'étant échelonnée sur une période d'environ six mois, — car elles nous sont parvenues de tous les coins du globe —, il nous fut impossible de vous faire connaître avant aujourd'hui les résultats de notre enquête.

Il a fallu, après la réception de vos réponses, (quelques centaines sur un total de 5 000 abonnés*) en analyser le contenu, classer les demandes exprimées, et prendre note des suggestions faites, en particulier pour remédier aux retards signalés quant à la livraison (plus de deux mois pour certains pays, ce qui est inacceptable).



Appréciation encourageante

D'une façon générale, les commentaires reçus sont très positifs. Les lecteurs, qu'ils soient Canadiens ou non, se déclarent très satisfaits du bulletin, du choix des articles et de la diversité des sujets abordés. Beaucoup, les enseignants en particulier, hors l'intérêt qu'ils trouvent dans l'Hebdo pour leur compte personnel, voient dans cette publication un instrument de travail leur permettant de diffuser de l'information sur le Canada. Sur le total des réponses, un seul lecteur dit ne pas trouver le bulletin intéressant, mais il veut quand même continuer à le recevoir! (?).

La plupart des lecteurs désirent mieux connaître la réalité canadienne sous tous ses aspects concrets, généraux et particuliers. Tous, les étrangers surtout, s'intéressent au mode de vie des différentes ethnies canadiennes et au tourisme. La majorité, cependant, apprécie les articles traitant de sciences et de technologie, de la vie

culturelle et des questions économiques. Bien qu'Hebdo Canada s'adresse aux francophones, peu d'entre eux souhaitent y voir plus de nouvelles québécoises. Un certain nombre signalent, en effet, qu'ils reçoivent d'autres publications du Québec et que cela les satisfait.

Bien que quelques lecteurs aient exprimé le désir qu'on les renseigne sur la vie syndicale, les conflits sociaux et les activités des partis d'opposition, il faut vous rappeler que notre bulletin est une publication gouvernementale, et que nous devons lui garder un caractère objectif qu'il serait difficile de conserver dans des articles de ce genre. Par contre, nous pouvons vous assurer que nous ferons l'impossible pour satisfaire vos demandes. Déjà, depuis la réception de vos réponses, une "page des arts" paraît régulièrement; des "nouvelles brèves" vous renseignent sur les sujets les plus variés, et nous sommes en train de préparer une documentation sérieuse sur les capitales de toutes les provinces.

Voici comment nous avons réparti les renseignements reçus:

a) Profession des lecteurs

D'après les réponses, voici comment se classent nos lecteurs: professeurs (en majorité religieux); journalistes (agences de presse, associations ou indépendants); ingénieurs et techniciens; infirmières; libraires et bibliothécaires; militaires; artistes; travailleurs sociaux; retraités; économistes; Canadiens travaillant à l'étranger, souvent dans les pays en voie de développement.

b) Articles demandés

Les sujets qu'on aimerait spécialement voir traiter sont, par ordre de préférence: sciences et technologie; vie culturelle; questions économiques; pédagogie et enseignement; réalité canadienne sous tous aspects; réalisations du Canada à l'étranger (coopération — aide au tiers-monde — projets etc); différences entre les provinces (législatives, géographiques et culturelles); vie syndicale, conflits sociaux etc; revue d'éditoriaux de journaux canadiens; mode de vie des différentes ethnies canadiennes; tourisme; histoire.

c) Autres commentaires

Quelques lecteurs expriment le souhait de trouver dans le bulletin des articles sur la religion, des contes et nouvelles, des chroniques de livres canadiens, des listes de correspondants, des horaires d'émissions radiophoniques etc. Nous ne pourrions malheureusement satisfaire ces demandes (faute d'espace et de personnel).

En nous penchant sur l'ensemble des commentaires qui accompagnent les réponses données aux questions précises qui ont été posées, nous concluons qu'Hebdo Canada remplit essentiellement trois fonctions bien distinctes: il satisfait la curiosité de ceux qui sont avides de connaître le Canada (quelques-uns veulent y émigrer, d'autres, parfois, l'ont visité en touristes); il est un outil de travail pour nombre de lecteurs (les enseignants surtout); enfin, rôle non moins important sur le plan humain, il permet à de nombreux Canadiens à l'étranger de rester en contact avec leur pays, contact que, parfois, aucune autre publication n'assure: on est surpris, en effet, de constater que, dans certains pays, les lecteurs ne reçoivent des nouvelles du Canada que par Hebdo Canada auquel ils témoignent une reconnaissance dont la sincérité ne fait pas de doute!

En terminant, nous tenons à vous remercier d'avoir répondu à ce questionnaire. Votre appréciation nous est un grand encouragement. Soyez assurés que notre désir est de rendre le bulletin de plus en plus intéressant et utile pour chacun. Merci aussi à ceux et celles qui nous ont adressé des souhaits à l'occasion de la nouvelle année; c'était vraiment gentil.

Yolande Du Sault

réda-
ctrice
en
chef
d'Hebdo
Canada

Ottawa,
février 1977



* Fait intéressant à noter: un grand nombre d'abonnés nous font savoir qu'ils transmettent le bulletin à plusieurs autres personnes, parfois même à des groupes importants (un colonel de l'armée nous dit le faire voir à 15 000 de ses hommes!).

M. Trudeau rencontrera M. Carter

Le premier ministre P.-E. Trudeau se rendra en visite officielle à Washington les 21 et 22 février prochains, à l'invitation du président Jimmy Carter. Il sera accompagné de Mme Trudeau.

Le premier ministre a déclaré qu'il est fort heureux de pouvoir rencontrer le président Carter si tôt après l'arrivée de celui-ci à la Maison Blanche. Il voit là l'occasion de passer en revue non seulement les relations entre le Canada et les États-Unis, mais aussi les aspects économiques et autres de la conjoncture internationale qui intéressent les deux pays.

Brève revue de la recherche agricole en 1976

Deux découvertes importantes, trois prix et une décoration prestigieuse sont les faits marquants du bilan de l'activité des chercheurs d'Agriculture Canada pour l'année qui vient de se terminer.

L'Institut de recherches vétérinaires d'Ottawa a mis au point une méthode permettant de connaître le sexe d'un embryon dès le quatorzième jour. (Voir *Hebdo Canada* du 28 janvier 1976.) Par ailleurs, deux chercheurs de la station de Lethbridge (Alb.) ont réalisé des études préliminaires visant à démontrer l'existence de bactéries fixatrices d'azote dans les racines de certaines lignées de blé. Cette découverte pourrait révolutionner l'économie de la culture du blé dans les Prairies.

Prix et décorations

La reconnaissance officielle des travaux scientifiques, en octobre, a favorisé M. Keith Downey, directeur adjoint de la station de recherche de Saskatoon (Sask.) qui a été décoré de l'Ordre du Canada.

Trois des principales distinctions au mérite accordées dans la fonction publique ont été décernées à des scientifiques d'Agriculture Canada pour leurs services exceptionnels: deux chercheurs de la Station de recherches de Winnipeg (Man.), A.B. Campbell et G.J. Green, se sont partagé un prix après avoir été reconnus chefs de file au Laboratoire de recherches sur la rouille de Winnipeg; M. Wolfgang Baier, directeur de la Section d'agrométéorologie, a reçu la médaille

Patterson, pour sa contribution exceptionnelle à la météorologie au Canada.

L'année a été jalonnée d'autres réalisations importantes à la Direction de la recherche, notamment l'homologation de nouvelles variétés de plantes, de nouveaux moyens de lutte contre les maladies des plantes et des animaux, des recommandations sur la gestion des cultures et des troupeaux et des moyens d'étendre l'agriculture aux régions nordiques.

Publications historiques acquises par la Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale du Canada vient d'ajouter environ 1 000 titres de Canadiana à sa collection par l'achat d'une partie de la bibliothèque de la famille Olivier, de Joliette (Québec). M. Réjean Olivier, bibliothécaire au Collège de l'Assomption, de Joliette, a mis plus de dix ans à inventorier en dix volumes manuscrits toute sa collection de 12 000 volumes. Parmi les ouvrages intéressants on remarque ceux consacrés au polygraphe canadien Frédéric-Alexandre Baillargé et à sa famille, ceux portant sur la querelle de l'Université Laval à Montréal, et enfin une collection assez exhaustive de livres sur Joliette et la région depuis la fondation de l'imprimerie de cette ville.

Autres publications importantes

Au nombre des publications de valeur historique obtenues, notons une édition fort recherchée du livre en six volumes de Pierre Charlevoix, *Histoire et description de la Nouvelle France*, publiée à Paris, chez Pierre François Giffard en 1744, ainsi que l'oeuvre d'Étienne Faillon, *Vie de soeur Bourgeoys*, publiée à Ville-Marie chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1853. Mentionnons aussi l'oeuvre de Jacob Lullin de Chateaufort, *Manuscrits venus de Ste-Hélène d'une manière inconnue*, imprimée à Montréal en 1818, et le document intitulé *Papers and Correspondence relative to the Proposed New See of Kingston*, publié à Brockville en 1856. Sont également dignes de mention le feuillet *Comité pour promouvoir le commerce du Bas-Canada et du Haut-Canada*, daté du 30 avril 1821 à Montréal, et le livre de Benjamin Franklin, *Écrits populaires*,

(DeBartzch) des presses de l'Écho du pays, 1834. Les publications qui ont paru chez DeBartzch sont maintenant difficiles à repérer.

Religion et éducation

La collection de la Bibliothèque nationale s'est aussi enrichie de plusieurs documents sur la vie religieuse du Canada français, notamment de plusieurs mandements d'évêques tels ceux de Mgr Joseph Octave Plessis couvrant la période 1806 à 1820, celui de Mgr Panet, daté du 9 avril 1832, et des lettres pastorales de Mgr Ignace Bourget pour les années 1846 à 1850. Ces pièces sont fort rares et la plus ancienne est le mandement de Mgr Jean François Hubert, *Soli Deo Gloria*, publié à Québec en 1788.

Ajoutons aussi une documentation abondante portant sur l'éducation au Canada entre 1900 et 1950 et se référant plus particulièrement au Québec et à la région des Laurentides.

Prix Ville-Marie
décerné
à
M^{me} M. Johnson



Le Groupe de recherche en didactique de l'histoire a décerné son prix Ville-Marie à Mme Micheline Johnson, du Département d'histoire, de l'Université de Sherbrooke (Québec).

Mme Johnson a obtenu ce prix pour sa contribution à l'avancement de l'enseignement de l'histoire et des sciences humaines au Québec, notamment par une vingtaine d'articles, dont "Le concept de temps historique dans l'enseignement de l'histoire" paru dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*.

Titulaire d'un baccalauréat et d'une licence de l'Université de Montréal, et d'un diplôme d'études supérieures de l'Université Laval, Mme Johnson enseigne à l'Université de Sherbrooke depuis 1970 et elle occupe la vice-présidence de la Société des professeurs d'histoire du Québec depuis 1975.

La chronique des arts

Danseurs canadiens applaudis à New York

Entre-Six, troupe montréalaise de danse moderne, a fait ses débuts new-yorkais dans le cadre d'un festival de danse tenu au théâtre de la célèbre Riverside Church, et réunissant des danseurs contemporains de tous les coins des États-Unis. Elle était d'ailleurs la seule troupe étrangère à y participer.

Cette première apparition aura valu à *Entre-Six* un vibrant éloge du critique artistique du *New York Times*, Clive Barnes, qui l'a décrite comme étant une "troupe fort attachante de six danseurs débordants de vie. A les regarder évoluer sur scène, dit-il, on a l'impression qu'ils forment à la fois une équipe et une famille". Leur directeur artistique, Lawrence Gradus, a été qualifié de "chorégraphe d'une originalité peu commune... Gradus exige de ses danseurs de véritables prouesses physiques, des sauts enlevants, des levés périlleux... Il se dégage enfin un sens de l'humour très prononcé de l'oeuvre de ce talentueux jeune homme."

Actuellement en tournée au Québec et au Nouveau-Brunswick, la troupe *Entre-Six* reviendra donner une série de spectacles à Montréal en février et en mars, avant de partir pour la côte ouest, où elle se produira à Vancouver (Colombie-Britannique).



Quatre danseurs d'Entre-Six dans une scène du ballet *Toccata*, sur une musique de Benjamin Britten et une chorégraphie de Lawrence Gradus.

La terre est ronde

"La terre est ronde", c'est un film de l'Office national du Film et c'est aussi un livre de Jacques Hébert, publié aux Éditions Fides. L'un et l'autre se veulent un témoignage d'une oeuvre absolument remarquable qui loge tout près de nous dans l'ancien Labyrinthe de l'Expo 67, mais qui est peut-être encore mieux connue au Guatemala, au Sénégal ou en Malaysia, qu'ici. Jeunesse Canada Monde, cette oeuvre que Jacques Hébert a fondée et qu'il préside, offre à tous les jeunes Canadiens de 17 à 20 ans l'occasion de vivre, de travailler et d'apprendre avec d'autres jeunes du Canada, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. C'est une organisation exaltante.

Chaque année, un total de 700 jeunes,

dont la moitié sont Canadiens, participent au programme.

Divisés en équipes composées d'un nombre égal de Canadiens et de jeunes qui viennent d'un pays d'échange, les jeunes passent ensemble quatre mois au Canada et quatre mois dans le pays d'échange: Sénégal, Côte d'Ivoire, Indonésie, Malaysia, Philippines, Sri Lanka, Colombie, Haïti et Guatemala. Ils partagent le travail, la nourriture et le logement et s'occupent ensemble de projets organisés dans diverses communautés.

Ces expériences que racontent le film et le livre montrent bien que c'est par la charité fraternelle qu'on pourrait aujourd'hui bâtir le monde de demain où il ferait bon vivre. C'est le rêve de Jacques Hébert qu'il nous invite à partager.

Bourses de perfectionnement pour artistes

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé les résultats de son deuxième concours de bourses de perfectionnement pour l'année 1976-1977, fermé en mars dernier. Sur 350 candidats, 65 ont obtenu satisfaction, et leurs bourses totalisent 490 650 \$.

Les bourses de perfectionnement du Conseil ont pour objet d'aider les artistes aux premiers échelons d'une carrière professionnelle à faire des études où à pratiquer leur art, au Canada ou à l'étranger, durant une période de 4 à 12 mois. Proportionnées à leur durée, ces bourses peuvent atteindre 7 000 \$, plus des indemnités de déplacement et de frais d'exécution, au besoin.

Augmentation des pensions

Une augmentation des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint a été annoncée depuis janvier 1977. Les deux premières de ces augmentations représentent le treizième ajustement trimestriel basé sur le coût de la vie, comme le prévoit la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

Le nouveau total mensuel pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la Sécurité de la vieillesse et le supplément maximal s'établit à 240,47\$. Pour un couple marié dont les deux conjoints sont pensionnés, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu porte leur revenu mensuel global à 458,74\$. La prestation de base de la Sécurité de la vieillesse est passée, en janvier de 139,39\$ à 141,34\$ mensuellement.

Le Supplément de revenu garanti est versé aux pensionnés qui ont très peu de revenus, exception faite de la pension de la Sécurité de la vieillesse. Le montant du supplément varie suivant le montant du revenu.

Le Supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'Allocation au conjoint est passé en janvier de 97,76\$ à 99,13\$. Le supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension sera porté de 86,81\$ à 88,03\$. Si on ajoute cette somme à la pension de base, chaque conjoint pensionné recevra mensuellement 229,37\$ et le couple 458,74\$.

L'Allocation au conjoint est accordée aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et

répond aux conditions de résidence. Le droit à l'Allocation au conjoint ainsi que le montant à verser sont évalués à partir du revenu annuel.

L'allocation maximale au conjoint passe de 226,20\$ à 229,37\$. Cette allocation maximale comprend un montant comparable au maximum du Supplément de revenu garanti pour une personne mariée.

Le Régime de pensions du Canada

Les prestations des 865 000 bénéficiaires du Régime de pensions du Canada ont augmenté de 8,2% depuis janvier.

Cette augmentation, calculée en fonction de la hausse du coût de la vie au cours de la dernière année telle que mesurée par l'indice des prix à la consommation, s'applique à tous les bénéficiaires des prestations du Régime de pensions du Canada depuis le 31 décembre 1976.

Les prestataires de la pension de retraite recevront un montant maximum de 173,61\$ par mois, les titulaires de la pension d'invalidité, un montant maximum de 175,05\$ par mois, tandis que les prestations versées aux enfants de cotisants invalides et aux orphelins de cotisants décédés seront de 44,84\$ par mois. Le montant maximum des prestations mensuelles payables au conjoint survivant sera de 109,94\$ pour les personnes de moins de 65 ans et de 104,17\$ pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Baisse du taux d'intérêt de la SCHL

La Société centrale d'hypothèque et de logement a annoncé qu'à partir du 6 janvier le taux d'intérêt exigé pour les prêts qu'elle consent directement en vertu de divers articles de la Loi nationale sur l'habitation a baissé à 10½% de 11½% qu'il était.

Il s'agit de la deuxième baisse de ce taux depuis le mois d'octobre 1976, alors qu'il est passé de 11¾% à 11½% pour donner suite à une tendance générale à la baisse dans les frais d'intérêt.

Parmi les programmes de la Société qui sont atteints par cette baisse du taux d'intérêt, il y a le Programme d'aide pour l'accession à la propriété et celui des prêts consentis directement aux emprunteurs vivant dans des

régions où il n'y a pas de prêteurs agréés.

C'est en juin 1975 que, pour la dernière fois, le taux d'intérêt hypothécaire de la SCHL pour la propriété immobilière a été inférieur à 10½%; il était alors de 10%.

Les taux des prêts consentis en vertu des programmes de la Société pour faciliter l'accession à la propriété sont à peu près les mêmes que ceux exigés par les prêteurs du secteur privé, en ce qui concerne les prêts hypothécaires assurés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Un certain nombre de prêteurs ont réduit leur taux d'intérêt hypothécaire à 10½% au cours des dernières semaines.

La situation financière des provinces

La Banque Royale du Canada a publié récemment une étude unique en son genre sur la situation financière des dix provinces canadiennes et de leurs principaux organismes gouvernementaux. C'est un document étagé de tableaux et de graphiques qui présente des statistiques comparatives sur les responsabilités financières de chacune des dix provinces canadiennes. Il étudie l'évolution de 1968 à 1975, puis il donne des prévisions pour les exercices 1976 et 1977. On y donne également des prévisions sur les Produits provinciaux bruts établis à partir d'une base commune. On peut y trouver des statistiques comparatives sur la dette, la capacité fiscale et la capacité de remboursement de la dette des dix provinces.

Il a fallu deux années à Jacques Garon et Daryll Waddingham, économistes de la Banque Royale spécialisés dans la situation économique des provinces, pour réaliser cette étude.

Publiée, en tirage limitée et pour le moment en anglais seulement, cette étude est vendue 75\$ l'exemplaire par la Banque Royale. (Extrait de la revue *Commerce*, janv. 1977)

■ Le *World Championship Dog Derby*, marathon de trois jours disputé sur une distance de 240 km (150 milles), sera l'attraction principale du festival annuel des trappeurs à Le Pas (Manitoba) du 15 au 20 février.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.